

Pic Vergès et Saint-Arnac

Une randonnée proposée par P.O Express

Un itinéraire exceptionnel au départ d'Ansignan et son célèbre aqueduc romain où vous découvrirez le beau village de Saint-Arnac et un panorama somptueux au Pic Vergès.



Durée :	5h35	Difficulté :	Moyenne
Distance :	14.57km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	512m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	512m	Région :	Pyrénées
Point haut :	530m	Commune :	Ansignan (66220)
Point bas :	190m		

Description

Départ du parking de la Cave Coopérative d'Ansignan.

(D/A) Du parking, revenez sur la D619 et prenez-la à gauche en suivant le balisage Rouge et Jaune du GRP® du Fenouillèdes.

Dépassez l'arbre de la Liberté et prenez ensuite la sente qui descend à droite où se trouve le panneau de l'aqueduc.

Vous allez atteindre un des riches patrimoines des Pyrénées Orientales, à savoir l'Aqueduc d'Ansignan, célèbre vestige de l'époque romaine. Passez à l'intérieur de ce monument unique dans le département et

continuez de suivre le GRP® qui fait un coude à droite avant d'arriver à une bifurcation.

(1) Abandonnez le GRP® afin de prendre à gauche la piste DFCI F53. Quelques mètres plus loin, au croisement de pistes, poursuivez tout droit. Montez cette piste qui vous offre une vue constante sur le Pic Vergès.

Après le passage d'un col, amorcez la descente qui vous permettra d'apercevoir le village de Saint-Arnac.

(2) Récupérez le balisage Jaune du °°PR®°, poursuivez sur une centaine de mètres puis abandonnez la piste en prenant le sentier à gauche qui descend en sous-bois et vous conduit à l'aire de pique-nique de Saint-Arnac.

(3) Profitez-en pour faire une petite pause et montez au village par le chemin de gauche. Juste après le lavoir, prenez à droite et continuez la route jusqu'au panneau de sortie de village au niveau du cimetière.

(4) Virez à droite sur la rue qui se prolonge par un chemin. À un mini replat et carrefour, allez à gauche afin d'atteindre la route D77.

(5) C'est le retour du balisage Rouge et Jaune du GRP® que vous allez suivre sans cesse jusqu'à l'intersection indiquant la direction du Pic Vergès.

Suivez la route goudronnée à droite sur 150 m environ puis quittez-la par la droite pour suivre un large chemin.

(6) À la patte d'oie à trois branches, choisissez celle du milieu. Ignorez plus loin un départ de chemin sur la droite et poursuivez jusqu'au prochain embranchement.

(7) Allez tout droit et restez sur le chemin principal jusqu'à la fourche située juste après une ruine à main gauche (panneau Pic Vergès).

Points de passages

D/A Cave Coopérative - Vers l' - Agly (fleuve)
N 42.76113° / E 2.51551° - alt. 239m - km 0

1 Intersection piste/GRP - carrefour de la boucle
N 42.764069° / E 2.517184° - alt. 195m - km 0.84

2 Récupération balisage °°PR®° Jaune
N 42.777142° / E 2.532837° - alt. 344m - km 4.4

3 Coin pique-nique de Saint-Arnac
N 42.779725° / E 2.532945° - alt. 300m - km 4.7

4 Sortie de village, cimetière
N 42.781859° / E 2.531571° - alt. 332m - km 5.2

5 D77 et GRP
N 42.783072° / E 2.535734° - alt. 375m - km 5.94

6 Patte d'oie
N 42.780245° / E 2.539983° - alt. 390m - km 6.45

7 Embranchement, tout droit
N 42.775504° / E 2.540562° - alt. 429m - km 7.01

8 Intersection panneau Pic Vergès
N 42.773205° / E 2.535284° - alt. 429m - km 7.66

9 Pic Vergès
N 42.770181° / E 2.52625° - alt. 530m - km 8.8

10 Croisement de chemins
N 42.763919° / E 2.532655° - alt. 381m - km 11.55

11 Voie goudronnée
N 42.759295° / E 2.524673° - alt. 192m - km 12.84

D/A Cave Coopérative
N 42.760934° / E 2.515457° - alt. 239m - km 14.56

- (8) Serrez à droite. Soyez très vigilant sur cet aller/retour lors de l'ascension malgré un excellent aménagement. En effet les pentes sont très raides et vous avez même de quoi vous tenir avec une main-courante câblée. Rejoignez le sommet.
- (9) Une fois au sommet, jouissez d'un splendide 360° qui s'offre à vous avant de revenir à l'intersection précédente.
- (8) Reprenez donc le GRP® à droite. Dépassez sur la droite l'accès au Rentadou, et parvenez à un croisement de chemins en forme d'étoile.
- (10) Prenez le deuxième chemin à gauche qui fait plus loin un coude à droite, se rapproche de l'Agly puis aboutit à une petite voie goudronnée.
- (11) Serrez à droite puis de suite à gauche, et filez tout droit.
- (1) Poursuivez en face et refaites le trajet aller en sens inverse pour clôturer cette merveilleuse randonnée et rejoindre la Cave Coopérative (D/A).

Informations pratiques

Vous pourrez retrouver cette randonnée en vidéo sur le lien suivant <https://www.youtube.com/watch?v=dMepHGt0...>

Coin pique-nique à Saint-Arnac.

Lavoir de Saint-Arnac.

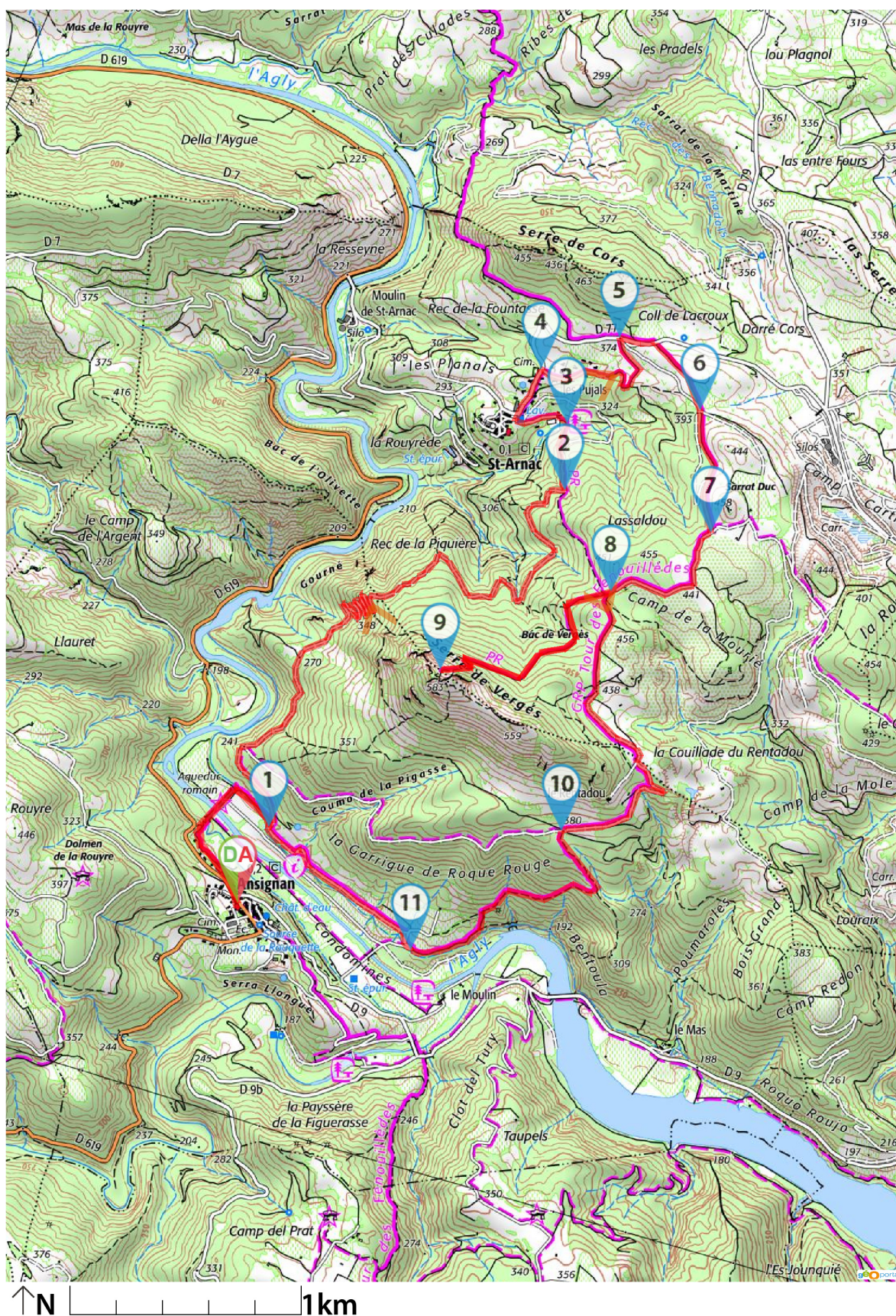
A proximité

[L'aqueduc vestige de l'époque romaine \(classé aux Monuments Historiques\).](#)

[Dolmen de la Rouyre](#) à l'Ouest d'Ansignan.

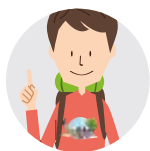
Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-pic-verges-et-saint-arnac/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

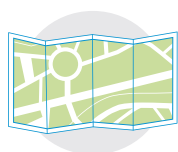
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



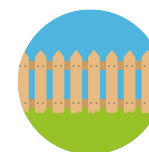
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



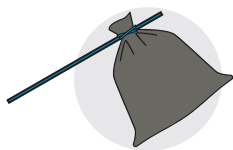
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.